

# Je veux participer à la transition énergétique

## Charte de La Centrale Villageoise Passerelle énergie

**Passerelle énergie est une société de production d'énergie** « propre » d'intérêt collectif, dans un esprit participatif et coopératif. Ouverte à tous, cette société doit permettre aux citoyens de l'Arche Agglo, de prendre en main leurs besoins énergétiques et d'en conserver le contrôle. Elle donnera la priorité à des partenariats locaux, et recherchera les meilleures coopérations avec des organismes solidaires impliqués dans la transition énergétique.

### L'objet de la société est :

- La réflexion citoyenne sur la transition écologique et l'adaptation des besoins énergétiques du territoire d'Arche Agglo et de ses habitants.
- L'installation de moyens de production d'énergie renouvelable, adaptés au territoire, (à court terme des panneaux photovoltaïques) et la vente de l'énergie produite par les toitures publiques ou privées louées pour 20 ans minimum. Les installations étant rendues aux propriétaires des toitures à l'issue de l'exploitation.
- le suivi et la maintenance du matériel en privilégiant des entreprises locales.
- Le partage des compétences et la participation en tant qu'acteur du territoire par la prise de décisions concertées, en participant au conseil de gestion ou lors de l'Assemblée générale annuelle, chaque sociétaire disposant d'une voix quel que soit le nombre d'actions détenues.
- La sensibilisation et l'information des habitants d'Arche Agglo sur les enjeux énergétiques.
- La participation au réseau de l'Association des Centrales Villageoises

Lu et approuvé

date :

Nom, prénom :

Signature :

Adresse : SAS Passerelle énergie 18 place Rampon 07300 TOURNON

Mail : [passerelle@centralesvillageoises.fr](mailto:passerelle@centralesvillageoises.fr)

Site : <http://www.passerelle.centralesvillageoises.fr/>